



Bereich Gesundheitsdienste

► Kantonsärztlicher Dienst

Précautions à prendre – Isolation d'une personne souffrant de grippe dans un ménage comprenant plusieurs personnes

Etat août 2009

But de l'isolation: Pour permettre de protéger les autres personnes de la grippe il faut briser la chaîne de transmission. C'est pourquoi nous recommandons les précautions suivantes.

Levée de l'isolation: 24 heures après la résolution des symptômes de grippe (Fièvre, toux, rhume, maux de gorge, douleurs musculaires ou articulaire, maux de tête).

Précautions à respecter :

- **Rester à domicile.**
- Ne pas recevoir de visite.
- En cas de contact avec des personnes qui partagent votre ménage:
 - Pour les patients qui toussent, port régulier d'un masque
 - Éviter les contacts corporels
 - Garder si possible une distance de 1 mètre avec les autres personnes.
- Le/la malade devrait rester dans sa chambre le plus souvent possible.
- Changer les masques chirurgicaux toutes les 2 heures et éliminer les dans une poubelle munie d'un couvercle.
- Changer le masque chaque fois qu'il est trop humide.
- Laver la vaisselle et les couverts des malade aussitôt le repas terminé et les rincer à l'eau chaude.
- **Lavage régulier des mains avec du savon et de l'eau chaude.**
- **Utiliser des mouchoirs en papier.** Éliminer les dans une poubelle munie d'un couvercle.
- Tousser et éternuer dans un mouchoir en papier.
- Aérer la chambre régulièrement.
- Ne pas partager les brosses à dent avec les autres membres du ménage.
- Utiliser son rasoir personnel.
- Utiliser des serviettes de bain personnelles
- En cas d'hospitalisation, effectuer le transport avec un masque de protection (masque chirurgical pour le chauffeur, le/la patient(e) et l'accompagnant(e). Prière de s'annoncer à l'hôpital au préalable (061 265 25 25).
- Les personnes ayant des contacts avec le malade ne doivent pas obligatoirement rester à domicile, à l'exception des frères et sœurs d'un enfant malade. Tous les membres du ménage surveillent leur état de santé, mesurent leur température corporelle 2 fois par jour et respectent les mesures d'hygiène.